

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 08

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 08

Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2025-108

**MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR LE MAINTIEN ET
RENFORCEMENT DE LA
POLITIQUE RENOUVELLEMENT
URBAIN SUITE AUX TRAVAUX DE
LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SÉNATORIALE**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 28 juillet 2025.

- la liste des délibérations a été
affichée à la porte de la mairie et
publiée le 6 août 2025.

LE MAIRE

OLIVIER HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 5 août 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 5
août, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel
de ville, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème}
adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Guy Pernic
10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M.
Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, , Mme Claudette Clain
Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M.
Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique
Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine
Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan,
M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe
par M. Armand Mouniata, Mme Karine Mounien 5^{ème}
adjointe par M. Guy Pernic, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint
par M. Jean-Paul Babef, M. Alain Iafar par Mme Sophie
Tsiavia, Mme Brigitte Cadet par Mme Danila Bègue, M.
Zakaria Ali par M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Garicia Latra
Abélard par Mme Véronique Bassonville et Mme Paméla
Trécasce par Mme Honorine Lavielle.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Bibi-Fatima Anli
9^{ème} adjointe à 17h10.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme
Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et
Mme Patricia Fimar.

.....
.....

Affaire n° 2025-108

**MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE MAINTIEN ET LE
RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUITE
AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SÉNATORIALE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les conclusions de la commission d'enquêtes sénatoriales sur les agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État rendues publiques le 3 juillet 2025 ;

Vu la lettre ouverte du 4 juillet 2025 du Président de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain, M. Patrice VERGRIETE faisant état du risque d'une révision des aides affectées au programme de renouvellement urbain ;

Vu la motion de censure présentée en séance ;

Considérant qu'une telle approche risquerait de compromettre les efforts déjà engagés et les ambitions de transformation pour des territoires qui nécessitent un engagement durable et des moyens constants pour réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'adopter la motion relative au maintien et au renforcement de la politique de renouvellement urbain ;

Article 2 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à solliciter l'ensemble des acteurs nationaux et locaux concernés (Gouvernement, Parlement, ANRU, associations d'élus, parlementaires des Outre-mer) pour porter la voix de la Ville du Port et faire valoir l'impérieuse nécessité de maintenir et renforcer cette politique essentielle pour l'avenir de nos quartiers et de nos habitants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

DARICOMMO

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE MAINTIEN ET LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUITE AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SÉNATORIALE

La commune du Port a été destinataire d'un message du président de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain, M. Patrice VERGRIETE l'informant des préconisations portées par les sénateurs à l'issue des conclusions de la commission d'enquêtes sénatoriales sur les agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat.

Ainsi :

Considérant les interrogations et inquiétudes soulevées par Monsieur Patrice VERGRIETE, Président de l'ANRU, quant aux recommandations de la commission d'enquête sénatoriale, qui pourraient potentiellement mener à des économies budgétaires et à une révision des aides affectées au programme de renouvellement urbain ;

Considérant que ces propositions de réduction, si elles venaient à être mises en œuvre, iraient à l'encontre de la "politique de solidarité nationale" et mettraient en péril "l'achèvement programmé du futur dispositif du renouvellement urbain", souligné par le Président de l'ANRU ;

Considérant qu'une telle approche risquerait de compromettre les efforts déjà engagés et les ambitions de transformation pour des territoires comme le nôtre, qui nécessitent un engagement durable et des moyens constants pour réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération ;

Considérant que l'expérience passée de la Ville de Le Port avec le premier programme national de rénovation urbaine a démontré l'efficacité et la nécessité de ces dispositifs, ayant permis la démolition, la reconstruction, la réhabilitation de logements, la réalisation d'équipements publics et la génération d'heures d'insertion ;

Considérant l'impératif de "continuer à nous battre, ensemble, pour remettre les quartiers et leurs habitants au centre de l'agenda politique" comme le rappelle le Président de l'ANRU ;

Considérant l'annonce de la Ministre du logement, Madame Valérie LETARD, lors des journées nationales de l'ANRU en juin 2025, sur l'engagement d'une mission de préfiguration du futur dispositif.

Le conseil municipal :

- marque sa pleine et entière mobilisation en faveur de la politique de renouvellement urbain et de son avenir, au-delà de l'achèvement des programmes actuels ;
- exprime sa vive inquiétude quant aux recommandations de la commission d'enquête sénatoriale et à toute mesure de réduction des aides nationales qui mettrait en péril la poursuite des projets de transformation des quartiers, notamment dans les Outre-mer où les enjeux socio-économiques sont particulièrement critiques ;

- souligne l'importance d'une politique nationale de renouvellement urbain continue et ambitieuse, reconnaissant les spécificités des territoires ultra-marins et des projets innovants portés par les collectivités locales comme la Ville de Le Port ;
- demande solennellement au Gouvernement :
 - De réaffirmer un engagement fort en faveur d'une **phase "ANRU 3"**, ou d'un dispositif équivalent et pérenne, garantissant des moyens financiers stables et suffisants pour poursuivre la transformation des quartiers ;
 - D'assurer la **stabilité et la suffisance des concours financiers** permettant l'achèvement des projets NPNRU en cours et la mise en œuvre de nouvelles phases de rénovation adaptées aux défis urbains, sociaux et environnementaux futurs ;
 - De prendre en considération la **spécificité des territoires d'Outre-mer**, en adaptant les dispositifs de financement et d'accompagnement aux réalités et aux besoins locaux, tel que cela avait pu être envisagé par le passé ;
 - De valoriser et soutenir les **projets innovants et les démarches de co-construction** qui, visent à créer des quartiers désirables, confortables et attractifs, en phase avec les enjeux bioclimatiques et de mixité sociale.
- autorise Monsieur le Maire, ou tout adjoint habilité, à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à solliciter l'ensemble des acteurs nationaux et locaux concernés (Gouvernement, Parlement, ANRU, associations d'élus, parlementaires des Outre-mer) pour porter la voix de la Ville du Port et faire valoir l'impérieuse nécessité de maintenir et renforcer cette politique essentielle pour l'avenir de nos quartiers et de nos habitants.